



© Comité Départemental de Tourisme

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT durable de l'agglomération Boulonnaise

Commission SANTE Comment accompagner et anticiper le vieillessement de la population Boulonnaise?

Réunion plénière
du 03 juin 2010



Les membres du groupe de travail

Ont contribué à ce travail :

M. Jean-Pierre BABONNEAU

Mme Murielle DAMIENS

M. le Dr Hervé WIART

Mme Elizabeth LEDOUX

M. Alain RIOU

M. Jean-Pierre BUE

Mme PELLEGRIN

M. le Dr Yann DEMARS

Mme Marie José BOURGOIS

M. Olivier RICHARD

Organisation des travaux de la commission

- Commission relancée depuis septembre 2009.
- Un rapport d'étape à la plénière du 28 janvier 2010.

- 5 réunions depuis février sur la saisine relative au vieillissement.

Approche transversale :

5 axes de propositions :

- Les enjeux socio-économiques et le lien social.
- Les transports et l'espace public
- L'habitat
- La prise en charge médico-sociale de la dépendance.
- Les pathologies liées au grand âge.

Axe 1 : prendre en compte les enjeux socio-économiques et le lien social

- **Piste 1 : Prendre en compte les enjeux socio-économiques :**
 - *Actions adaptées aux problématiques locales, à mener pour favoriser le maintien dans l'emploi des plus de 50 ans.*
 - *Encourager les enquêtes effectuées sur la population vieillissante et en croiser l'analyse.*

- **Piste 2 : Encourager le lien social :**
 - *Favoriser l'information ou la formation des futurs retraités : guide pratique, actions de formation.*
 - *Expérimenter la mise en place d'un lieu d'écoute et de partage.*
 - *Encourager et développer des actions menées autour de l'intergénéralité.*
 - *Faire échanger les différents acteurs autour du dépistage de situations à risque.*

Axe 2 : Intégrer les problématiques de mobilité des personnes âgées dans l'aménagement de l'espace public et le transport.

- **Piste 3 : Intégrer les contraintes de déplacement de la personne âgée dans l'aménagement de l'espace urbain :**
 - *Uniformiser les efforts d'accessibilité pour les bâtiments publics ou des organismes sociaux.*
 - *Croiser avec d'autres collectivités la réflexion sur la répartition des activités au sein du tissu urbain.*
 - *Adapter la voirie pour les piétons « fragiles » (aides à la marche, repos, régulation de la circulation).*

- **Piste 4 : Veiller à l'accessibilité des transports en commun :**
 - *Etudier l'intérêt d'un système de « navettes » venant en complément du réseau de transports en commun.*
 - *Poursuivre l'adaptation des lignes et des véhicules.*
 - *Veiller à l'adéquation des circuits avec les besoins des personnes âgées.*
 - *Adapter la conduite aux risques encourus par les personnes âgées.*

Axe 3: Travailler sur l'habitat des personnes âgées.

- **Piste 5 : Prendre en considération les problématiques de l'âge dans la politique de l'habitat :**
 - *Poursuivre les efforts de communication autour des possibilités d'amélioration et d'adaptation du logement.*
 - *Réaliser l'adaptation du parc d'habitat social au vieillissement.*
 - *Veiller, avec les organismes tels que le CLIC à l'information sur la prévention des risques domestiques.*

- **Piste 6 : Poursuivre l'adaptation des domiciles et des résidences à la dépendance :**
 - *Informar sur les possibilités d'aménagement des logements à la dépendance.*
 - *Poursuivre les investissements pour adapter les structures d'hébergement à la dépendance.*
 - *Promouvoir l'ouverture des structures d'hébergement sur leur environnement pour ménager la transition entre domicile et institution.*

Axe 4: Structurer et qualifier la prise en charge médico-sociale de la personne âgée.

- **Piste 7 : Structurer l'aide aux aidants :**
 - *Développer l'accueil de jour ou temporaire.*
 - *Interpeller les institutions sur les problèmes du transport dans le cadre de l'accueil de jour ou temporaire.*
 - *Développer les groupes de parole d'aidants et en évaluer le fonctionnement.*

- **Piste 8 : Redoubler l'effort de qualification des intervenants autour de la personne âgée :**
 - *Encourager la politique de structuration et de démarche qualité des services à domicile.*
 - *Faciliter l'information du public sur les services à domicile de l'agglomération (guide).*
 - *Soutenir et développer les filières de formation locale.*
 - *Soutenir les efforts d'attractivité du secteur personnes âgées à tous niveaux de qualification.*

Axe 5: Améliorer la prise en charge des problématiques de santé liées à l'âge.

- **Piste 9 : Penser en amont à l'état de santé des futurs retraités :**
 - *Encourager les actions de prévention et notamment développer celles relatives à la santé au travail.*
 - *S'intéresser particulièrement aux publics les plus fragiles (risques professionnels, chômage).*
 - *Penser à la création d'un dispositif de répit temporaire.*
- **Piste 10 : Développer la prise en charge adaptée des pathologies liées à l'âge :**
 - *Renforcer les actions autour de la maladie d'Alzheimer.*
 - *Structurer les approches autour des filières de soins.*
- **Piste 11 : Faciliter les rapports entre domicile et structures d'hospitalisation :**
 - *Informé sur les dispositifs de retour à domicile et les renforcer.*